

ait demandé plus que \$500,000 pour le chemin. La seule déduction à faire de ces paroles n'est-elle pas que ce chemin a été offert au ministre des Chemins de fer et Canaux pour \$500,000 ? Mais l'honorable député continue :

J'ai cru comprendre que l'on était en voie de vendre le chemin au Grand Tronc et au Canadien du Pacifique.

Cette déclaration est absolument contradictoire. Il ne s'est pas écoulé deux ou trois jours entre la première question et celle-ci, mais bien quelques instants seulement.

Q. Etes-vous prêt à jurer qu'il vous a donné à entendre qu'on pouvait acheter le chemin pour \$500,000 ? —R. Oh ! je ne crois pas.

Après cela l'honorable député s'embrouille et s'excite, car il dit :

Q. Et vous saviez que l'on voulait vendre le chemin \$500,000 ?

Cette question est posée par M. Powell, un membre du comité, probablement pour couvrir la bévue commise par l'honorable député en disant qu'il aurait pu acheter le chemin, et en disant immédiatement après qu'il n'avait pas eu l'occasion de l'acheter. M. Powell lui dit :

Q. Et vous saviez que l'on voulait vendre ce chemin \$500,000 ? —R. Oui, et je savais qu'il l'avait offert à meilleur marché, pour \$100,000 de moins et qu'il y avait des négociations pendantes avec le Grand-Tronc et d'autres compagnies.

La chose est carrément niée par celui qui aurait fait l'offre et qui connaissait toute l'affaire. Je veux parler du témoignage de M. Farwell. L'honorable député de Compton a déclaré qu'il croirait M. Farwell sous serment. Or, M. Farwell a donné au sujet de ces \$400,000, son témoignage qui n'a pas été contredit en quoi que ce soit. Voici ce qu'il dit :

Q. Il n'y a pas eu d'autres offres faites au sujet de ce chemin ? —R. J'ai pu en avoir une autre, mais c'était purement personnel.

Q. Pour un montant à peu-près semblable je suppose ? —R. Je ne me rappelle pas ; je croyais que cette offre était de \$400,000, mais on la met ici à \$500,000.

Q. Quel était le chiffre de l'autre offre ? —R. \$400,000 ; mais je ne sais pas si le document que l'on me montre est authentique. En tout cas, ce n'était pas moins que \$400,000.

Et au bas de la page :

Q. C'était pour le même objet—afin de vendre au gouvernement ?

R. Oui, nous n'avons jamais offert de vendre à qui que ce soit pour moins que cela.

Q. C'est-à-dire pour moins de \$400,000 ?

R. Pour un loyer de \$100,000 ou pour \$2,500,000, jusqu'à ce qu'il fût question du dernier bail.

Q. Avez-vous autorisé quelqu'un à vendre pour \$400,000 ?

R. Jamais.

Q. Vous n'auriez pas accepté \$400,000, je suppose ?

R. Jamais.

Voici ce que M. Farwell a dit sous serment. Je demanderai à tout homme sans préjugé qui entend le témoignage de ces

deux personnes, celui de l'ex-ministre des Chemins de fer et Canaux qui se contredit, et celui de M. Farwell, je demanderai, dis-je, à tout homme sensé lequel de ces deux témoignages est exact ? Pas une personne raisonnable n'hésitera à croire M. Farwell, lorsqu'il dit que le chemin de fer n'a jamais été offert en vente pour \$400,000.

M. HAGGART : Pourquoi n'avez-vous pas lu tout le témoignage de M. Farwell à ce sujet.

M. MORRISON : C'est ce que j'ai fait.

M. HAGGART : M. Farwell, dans son témoignage, dit ce qui suit :

Q. Quelle était l'option, suivant vous ? R. \$400,000. Mais je ne sais pas si ceci est une vraie copie. Ce n'était pas moins de \$400,000.

M. MORRISON : Je viens de lire cela. Je n'ai pas besoin d'invoquer le témoignage de M. Farwell. Que celui-ci ait dit ou n'ait pas dit cela, la chose ne fait pas de différence. Je veux démontrer ce que l'ex-ministre des Chemins de fer et Canaux a dit et juré et comment il s'est contredit.

En comparant les affirmations de l'honorable député (M. Haggart) avec ce qu'ont dit d'autres personnes dont le témoignage n'a pas été contredit, je mettrai la Chambre en mesure de décider qui a raison.

Lisez ce que l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux (M. Blair) a dit en parlant du prolongement de l'Intercolonial ; il a comparu devant le comité et voici ce qu'il a déclaré sous serment :

Peu de temps après la seconde session de 1896, je me suis mis à étudier la question du prolongement de l'Intercolonial jusqu'à Montréal. J'ai agi ainsi de mon propre jugement. Personne ne m'a demandé de le faire ; et pas un homme intéressé dans le Grand-Tronc ou dans le chemin de fer du comté de Drummond ne m'a conseillé la chose.

Voilà ce que M. Blair a déclaré sous serment. Je sais que les membres de la gauche désirent être justes, et je leur demanderai, avant d'imputer calomnieusement certains motifs à l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux sur des déclarations qui n'ont pas été faites sous la foi du serment, je leur demanderai, dis-je, de ne pas oublier les paroles que je viens de citer. Je désire aussi leur rappeler qu'ils ont eu l'occasion de contre-interroger le ministre des Chemins de fer et Canaux et faire une contre-preuve, mais qu'il n'en ont rien fait :

M. Blair continue son témoignage.

J'ai pensé qu'il serait de l'intérêt de l'Intercolonial d'avoir son terminus à Montréal.

A ce sujet il est parfaitement d'accord avec l'ex-ministre des Chemins de fer et Canaux (M. Haggart).

Mon premier but, ou plutôt mon premier objet était de m'assurer comment cette mesure serait vue par mes collègues, et j'ai constaté que ceux-ci étaient favorables au projet, pourvu qu'on put conclure des arrangements satisfaisants.